Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 29 Rabiaa I 1444
25 Octobre 2022

N° 126

38ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés communautaires **1837**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1837**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **1839**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **1843**
Homologation de résolutions **1843**
Convocation **1844**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1844**
Avis aux créanciers **1845**
Convocations
Sociétés anonymes **1846**
Actes Administratifs
Avis au public **1847**
Divers
Avis au public **1848**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Constitution d'une société citoyenne

Le nom de la société à constituer : la Société Citoyenne Locale de Gestion des Terres de la Collectivité de Beni Khiar

Type de la société : locale

Montant du capital souscrit de la société : 10 000 dinars, dix mille dinars

L'adresse prescrite du siège social : Immeuble jameleddine 1er étage, avenue Habib Bourguiba, Beni Khiar, 8060

Sujet de la société : La gestion des Terres Collectives restantes en propriété des gens de la collectivité de Beni Khiar, enregistrées sous les références 550261 (Henchir Oued Lekbir et Sghir) et 560743 (Henchir Oued Elain Bensalem).

Durée de la société : 99 ans.

Date et lieu de dépôt du projet de modèle d'acte constitutif : 14/10/2022 au Tribunal de Première Instance de Nabeul sous le n°01.

Le nombre d'actions à souscrire en numéraire et le montant devant être payé immédiatement : 500 actions, pour lesquelles il y a 10 000 dinars.

Conditions liées à la répartition des excédents et à la formation de l'épargne : Dans le cas où la société réalise des bénéfices nets ou des excédents à la fin de chaque année comptable :

* 15% sont attribués sous forme d'épargne obligatoire jusqu'à atteindre 50% du capital de la société

* 20% sont consacrés aux activités sociales, culturelles, environnementales et sportives.

* Le reliquat des bénéfices et excédents peut être réparti dans la limite d'un pourcentage n'excédant pas 35 % par décision de l'assemblée générale.

* Qui est plus sert à développer ses activités localement.

Le nom de la banque dans laquelle les fonds de la souscription seront déposés : Banque Nationale Agricole - Agence Beni Khiar.

La période d'ouverture à la souscription : du 26/10/2022 au 4/11/2022 (Temps administratif) avec la possibilité de clôture anticipée, en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai. Mention des modalités et lieu de convocation de l'assemblée générale constitutive : A la suite de la souscription intégrale, l'assemblée générale constitutive est convoquée par la publication d'un avis au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux journaux quotidiens et au siège de la délégation de Beni Khiar et au siège de la municipalité de Beni Khiar.

Fondateurs :

Anis Ben Radhi Bellahirech : domicilié à Beni Khiar, téléphone : 28.082.028

Mohamed ben Hédi Lahmar : domicilié à Beni Khiar, téléphone : 93.388.891

Adnene Ben Mohamed Souissi : domicilié à Beni Khiar, téléphone : 98.318.748

Arafet Ben Mohamed Guitaa : domicilié à Beni Khiar, téléphone : 55.220.206

Mehdi Ben Tahar Jannene : domicilié à Beni Khiar, téléphone : 50.493.472

Malek Ben Younes Souissi : domicilié à Beni Khiar, téléphone : 95.857.413

Hatem Ben Hédi Souissi : domicilié à Beni Khiar, téléphone : 23.255.150

Habib Ben Mohamed Rekaya : domicilié à Beni Khiar, téléphone : 51.870.166

Mohamed Ben Ahmed Zariat : domicilié à Beni Khiar, téléphone : 98.226.171

Les personnes désirant participer à la constitution de la société déposent leurs demandes auprès des fondateurs de la société et à l'endroit désigné par eux à cet effet, en remplissant un formulaire de participation disponible chez les fondateurs, après avoir pris connaissance du projet de statut de la société.

2022R02537SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale ordinaire du 5/7/2022

Sté MEDI-Cult SA

Capital de 240.000 DT

RC : B2422412009

MF : 1092247NAM000

Route de Zaghouan Km 29, 1111 Djebel El Ouest Zaghouan 292727-78

1/ En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 5/7/2022, enregistré à la recette des finances Bir Mcherga en date du 4/10/2022 sous le n°22700177 quittance n°M001940 dont un exemplaire a été déposé auprès du Registre National des Entreprises sous dossier n°2022 F 61115858 et reçu n°2022101723 le 17/10/2022.

Il a été décidé à l'unanimité ce qui suit :

- Approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration pour l'exercice 2020.

- Approbation des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2020

- Approbation des états financiers et des conventions réglementées de l'exercice 2020

- Affectation de résultat de l'exercice 2020

- Quitus aux membres du Conseil d'Administration

- Renouvellement du mandat des administrateurs pour les exercices 2021, 2022 et 2023 qui sont :

* Mme Nehdi Besma ép Ouertatani

* Mr Ouertatani Maher

* La société SICAR INVEST

* La société SICAR INVEST pour le compte de la FOPRODI

- La désignation du cabinet PANAFRICAN AUDIT ET CONSULTING représenté par Monsieur Bouassida Faiez comme commissaire aux comptes de la société pour une période de trois ans (2021 - 2022 et 2023), qui prend fin après l'approbation des états financiers clôturés le 31/12/2023.

2/ En vertu du procès-verbal du Conseil D'administration du 5/7/2022, enregistré à la recette des finances Bir Mcherga en date du 12/10/2022 sous le n°22700200, quittance n°M002232, dont un exemplaire a été déposé auprès du Registre National des Entreprises sous dossier n°2022 F 61115858 et reçu n°2022101723 le 17/10/2022, il a été décidé à l'unanimité ce qui suit :

- Renouvellement du mandat de Mme Nehdi Besma ép Ouertatani Président Directeur Général pour les exercices 2021, 2022 et 2023 et de maintenir la même rémunération et les mêmes pouvoirs tels que donnés lors du premier conseil d'administration en date du 18 Mars 2009.

2022R02508SANB2

Société «Tunifries SA»

Siège social : Zone industrielle Djebel Ouest - 1123, Zaghouan

MF : 1583938 R

Capital : 19.520.000 DT

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 12/5/2022 enregistré à la Recette des finances Cité Administrative Zaghouan, sous le n°22802574 Quit n°59072 en date du 14 juillet 2022, et déposé au Registre National des Entreprises (RNE) sous le n°202246134 et en date du 17/6/2022, il a été décidé :

- L'approbation de l'augmentation du capital de la Société de 13 millions de Dinars, portant le Capital de la Société de 6.520.000 DT à 19.520.000 DT.

- L'approbation de l'augmentation du Capital en numéraire de 3.000.000 DT en le portant de 19.520.000 DT à 22.520.000 DT et ce par l'émission de (30.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de (100 DT) chacune avec suppression du droit préférentiel de souscription.

- Modification corrélative de l'article 7 des statuts.

- Pouvoirs pour formalités.

2022402588SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Liquidation

SOCIETE MEILLEURS CHOIX

SARL au capital de 5 000

Rue Haramein Echerifein - Mourouj 3

MF : 1315692W

Suivant P.V. de l'AGEO du 03/10/2022 Enregistré à la recette des finances Elmourouj 1 le 04/10/2022 sous le N° 22504208 quittance 73049, dont une copie est déposée au RNE en date du 14/10/2022 sous le n°64, il appert que les associés ont décidé la fermeture de la sté, et la nomination de Mr Ali Makhlouf, expert comptable, liquidateur de la Sté. et les créanciers sont tenus d'adresser les documents règlementaires des créances avant le 22/11/2022 à l'adresse 24 Rue Daghbeji 1001 - Tunis.

2022T01136SRLB2

Procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 17 janvier 2022

Société "KAMOUN & FILS"

Société à responsabilité limitée

Au capital social de 950 000DT

Siège social : 18, Rue d'Italie 1001 - Beb Bhar Tunis

M.F : 1441182H

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 17/01/2022 légalisé le 4/5/2022 et enregistré à la recette des finances avenue de la gare Tunis le 5/5/2022 quittance M030889 enregistrement 22702226 dont un exemplaire est déposé au Centre National du Registre des Entreprises (Le Registre National Des Entreprises) en date du 13/10/2022 dossier numéro 25, la Société Kamoun & Fils en la personne de son représentant juridique a chargé Monsieur Anis Kamoun en sa qualité d'associé et détenant 45% du capital social d'effectuer toutes les opérations de cession des parts sociales sus-indiquées et ce en signant tous les contrats et actes et les avenants et de recevoir de la société la somme de cinq cent cinquante mille dinars (550.000,000 d) au profit de Monsieur Sofiene Kamoun.

2022R02503SRLB2

Vente des parts sociales

Société Couvoir Belaid

M.F : 1674800D/N/M/000 SRL

Adresse : 20 Rue Ghana Seniat Testouri Boumhel 2097

Son activité : Couvoir

En vertu d'un acte s s p entre la société Couvoir Belaid inscrit au registre de commerce n°0215261202 représenté par son gérant Belaid Ben Hamza et la société Couvoir el Jawhara à cité Hached Bouargoub Nabeul 8040 M.F : 1502126N/N/M/000 (couvoir) et inscrite au registre du commerce n°B0775912017, a acquis de Mr Mokhtar Bejaoui gérant de la société Couvoir el jawhara toutes ses parts

sociales avec toutes les garanties de droit et de fait à raison de 50 % par un 1er acte entre la banque zitouna en date du 29/3/2022 et enregistré à la recette des finances Bouargoub le 30/3/2022 sous le n° de quittance M09585 et sous n° d'enregistrement 22100190 et un 2ème acte entre la banque zitouna et la société Couvoir Belaid en tant qu'acquéreuse finale, en date du 01/4/2022 et enregistré à la recette de finances Bouargoub le 6/4/2022 sous le n° de quittance M010446 et sous n° d'enregistrement 22100217.

Une copie a été déposée au registre national des entreprises en date du 19/10/2022.

2022R02513SRLB2

SOCIETE VILLAMARIE IMMOBILIERE

Société à responsabilité limitée

Au capital de 1.360.000,000 DT

Siège social : 31, Avenue Taher Sfar, 4000 - Sousse

Identifiant unique : 1771303J

Suivant assemblée générale extraordinaire tenue le 17 août 2022, dont son procès-verbal a été enregistré à la recette des finances avenue Mohamed Marouf Sousse en date du 01 septembre 2022 (enregistrement n°22502205 quittance n°M070297), il a été décidé l'approbation de :

- L'augmentation du capital social de la société d'un montant de un million deux cent dix mille dinars (1.210.000,000 DT) en le ramenant de 150.000,000 DT à 1.360.000,000 DT, réparti comme suit :

* Un apport en numéraires d'un montant de 130.000,000 DT;

* Un apport en natures relatif à un bien immobilier dénommé «VILLAMARIE 64» objet du Titre Foncier N°107541 Sousse d'un montant de 1.080.000,000 DT.

- La mise à jour et la modification conséquente des statuts au niveau des articles touchant le capital social.

Une copie de l'assemblée générale extraordinaire a été déposée au registre national des entreprises en date du 8 septembre 2022 sous le numéro 202274440. La publication légale a été publiée au niveau du bulletin officiel du registre national des entreprises en date du 17 octobre 2022 sous le numéro 214, annonce n°202274440.

2022X01293SRLB2

Changement de gérant

Société SOCOGROS

Capital : 14000 dinars

Route de Gremda Km 1 Sfax

MF : 444012V AM000

RC : B188041996 Sfax

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 5 juin 2020 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés de Sfax en date du 11 juin 2020 quittance numéro M002251 enregistrement numéro 20802097 et dont deux exemplaires ont été déposés au centre National du Registre des entreprises le Registre national des entreprises de Sfax le 11 juin 2020 sous le numéro 202036553, il a été décidé :

M Adel Ben Béchir Khlif et M.Mohamed Ben Abdelhafidh Ben Salah sont nommés cogérant de la Société au lieu de M Rabah Ben Bechir Khlif avec les pouvoirs les plus étendus pour une durée indéterminée.

2022X01294SRLB2

Strategya to Artificial Intelligence Company

S.A.R.L au capital de 10.000 DT Bureau B2

2ème étage - Imm. El Wafa

61 Av. de la Bourse Lac2 - 1053 les Berges du Lac

MF : 1251495 Q/A/M/000

RC : B24109152012

1/ En vertu d'un acte de cession de parts sociales, enregistré à la Recette des finances Lac, le 14/9/2022, sous le n°22107190, quittance n°M094550, Mme Fadwa Hadj Salem Trour a cédé 20 parts sociales lui appartenant dans la Société à M. Abdallah Ben Jamaa.

2/ En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire daté du 31 août 2022 et enregistré à la recette des finances Lac le 14/9/2022, sous le numéro 22707191, Quittance n°M094551, il a été décidé ce qui suit :

- Changement de la dénomination sociale de la société qui devient Strategya to Artificial Intelligence Company et la modification de l'article 3 des statuts.

- Transfert du siège social à Bureau B2, 2ème étage de l'Immeuble El Wafa 61 Av. de la Bourse Lac2 - 1053 les Berges du Lac2 - Tunis et la modification de l'article 5 des statuts.

- Approbation de l'acte de cession de parts sociales sus-visé et la modification de l'article 6 et 7 des statuts.

Dépôt : Un exemplaire de procès-verbal et de l'acte de cession cités ci-dessus a été déposé à l'RNE le 11 octobre 2022 sous le n°138.

2022402599SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 7/10/2022, rédigé par l'avocat à la cassation Mongi Elyahiaoui enregistré le 12/10/2022 à la recette des finances Bab souika sous le n°22202182 quittance n°Mo70204, Mr Ahmed Laaroussi Khaled titulaire de la C I N n°05456248, demeurant 4 Av Bourguiba Carthage Tunis, a vendu la totalité du fonds de commerce -R C inconnu- exploité dans la vente du lait dans le local sis 6 Bis R Sidi Abdessalem Tunis à Mr Khaled

Elmechri, demeurant au n°21 Ruelle Sidi Bouras R sidi Abdessalem Tunis, titulaire de la CIN n°00333190. Toutes Les oppositions devraient se faire entre les mains de l'acquéreur à l'adresse du F C vendu sus indiqué - où l'acte est déposé- dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au J.O.R.T sous peine de forclusion. Le présent avis a été publié au journal Echourouk du 16/10/2022.

2022T01131FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Société New Motorcycle S.A.R.L

Siège social : Avenue de Madrid n°21 - 1002, Tunis

R.C (Ancien) : B0134112010

Identifiant unique : 1132263M

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 7/10/2022 , enregistré à la Recette des Finances de la rue de la Gare le 11/10/2022, Quittance n°M064850, Enregistrement n°22205501, la société New Motorcycle, a cédé à la société Shine Motos société à responsabilité limitée, ayant son siège social à l'avenue de Carthage n°72, 1001, Tunis, titulaire de l'identifiant 1743771C, la totalité du fonds de commerce de vente de motocycles et des pièces de rechange de cycles et motocycles exploité dans le local sise au 21 avenue de Madrid, 1002 Tunis.

Les oppositions sur le paiement du prix de vente doivent être adressées à la société acquéreuse du fonds de commerce à son siège social ci-dessus mentionné et ce dans un délai de vingt (20) jours à partir de la date de la parution du présent avis.

Le présent avis a été publié au journal «le Quotidien» du 19/10/2022.

2022T01133FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 12-10-2022, enregistré à la recette des finances Av. Taieb Mhiri le 13-10-2022, sous le n°22204458, Quittance n°M089953, Mr. Slim Weslati, titulaire de la CIN n°06403663, IU : 1526631E, a vendu à la SOCIETE ESPACE ELECTRO SARL IU : 1531835Z, représentée par son gérant Mr. Walid Turkia, titulaire de la CIN n°06372643, la totalité du fonds de commerce avec toutes ses composantes matérielles et morales exploité pour C.C.E. Electro-Ménager, sis au n°146 Av. Jadida Maghrebia 8000 Nabeul.

Toute opposition sera faite dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cet avis au JORT auprès de l'acheteuse à l'adresse du fonds de commerce.

Cette annonce a été publiée aux journaux "le Quotidien et Achourouk" en date du 19-10-2022.

2022T01135FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP daté du 7/10/2022 enregistré à la recette des finances rue El Jazira le 19/10/2022 sous le n°22202864 quittance n°M070294 Mme Saloua Bent Hédi Ben Ghorbel a vendu à Mr Nizar Ben Rchid Romchani la totalité du fonds de commerce exploité pour le commerce d'habillement et du textile sis souk des Etoffes n°21 Tunis.

Les oppositions seront reçues chez l'acheteur à son adresse 2 rue de l'Algérie Mourouj 3 Ben Arous Tunis pendant 20 jours de la date de la parution de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Essahafa du 20/10/2022.

2022T01137FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP le 5/10/2022 enregistré à la recette des finances de Sidi Bouzid le 18/10/2022 quittance n° M102665 enregistrement n°22208123 Mr Sadok Ben Youssef Ben Sadok El Mezghanni cède à Mme Olfa Bent Chadly Ben Ali Ncibi tout le fonds de commerce sis à Sidi Ali Ben Aoun la route nationale n°3 la liaison entre Gafsa et Tunis qui est destiné à servir de pharmacie.

Toutes les oppositions auront lieu chez l'acheteur à l'adresse du fonds pendant 20 jours de la date de la publication au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et Le Quotidien le 21/10/2022.

2022T01138FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un contrat enregistré le 12 octobre 2022 à la recette des finances - Sidi Hessine sous le numéro 22203131 et quittance n°M095099 le fonds de commerce situé à 53 rue 4850 Sidi Hessine - Tunis a été vendu par Mr Harghi Hessouna à Mr Ferchichi Ahmed.

Les oppositions doivent être faites à 11 rue de France Sidi Hessine - Tunis dans un délai de 20 jours à partir de sa publication au JORT.

L'annonce est publiée aux journaux le Quotidien et Echourouk le 20/10/2022.

2022R02504FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Gafsa le 25/8/2022 sous le numéro quittance M032212 et numéro d'enregistrement 22205643 Mr Taher Fetoui titulaire de la carte d'identité Nationale n°05814132, en sa qualité de représentant légal de l'entreprise SOCODEK société à responsabilité limitée siège social de la société n°252 Rue Ettadhamen Matricule fiscal n°0750052L, a vendu et cédé la totalité de ses éléments corporels et incorporels du fonds de commerce du point de vente sis à cité Ennour Gafsa exploité dans le commerce du matériel domestique, bureautique et Informatique à Mr Abdelmajid Abi Ben Taher Ben Mohamed Kid demeurant à Houmet bab jbal Gafsa carte d'identité Nationale n°03142071.

Les oppositions doivent être adressées chez maître Nabil Chamtouri sise n°176 Avenue Mohamed Ali Gabès dans le délai de 20 jours à compter de la date de la publication de cet avis au journal officiel.

Cet avis a été publié le 14 octobre 2022 aux journaux Echourouk et le Quotidien.

2022R02509FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte de donation daté du 18 Juin 2022, établi par les deux notaires maître Sofiene Ben Rabaa et son Assesseur enregistré à la recette des finances El Jazira Tunis le 23 septembre 2022 Quittance n°M065181 Madame Latifa Ben Salem (CIN n°00176327) a cédé à titre de donation à ses fils Mohamed Akrem Chamakhi (CIN n°08334086) et Anouer Chamakhi (CIN n°08334274) la totalité du fonds de commerce destiné au commerce de textiles et prêt-à-porter en détail sis au 81 Rue El Kasbah Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions se font entre les mains de l'acquéreur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce est parue aux journaux Le Quotidien et الصحافة en date du 15 octobre 2022.

2022R02511FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP en date du 5/12/2019 et enregistré à la recette des finances de Siliana en date du 5/12/2019 sous le numéro M044552.

Mr Titouhi Ammar Ben Amara demeurant à Siliana CIN 05022965 a vendu à Mr Titouhi Ibrahim Ben Amara la totalité du fonds de commerce qui lui appartient sis à l'avenue Ibn Abi Dhiaf Siliana : CAFE YASMINET Siliana qui est exploité comme café catégorie 1.

Cet avis a été publié au journal le Temps en date du 12/10/2022.

Toutes oppositions seront faites chez Mr Ibrahim Titouhi dans vingt jours de la date de publication au JORT.

2022R02522FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce en date du 27 septembre 2022 ; enregistré à la Recette de Finances Trocadéro à Sousse sous Le Numéro 22202183 ; quittance n°M045665 en date du 7 octobre 2022 ; Mr Mani Ramzi Ben Mohamed a vendu la totalité du fonds de commerce d'une Superette d'alimentation générale en détail ; avec tous ses éléments corporels et incorporels, situé à l'avenue de la Liberté, Zone 114 à Sahloul, Sousse à Mr Ajbouni Khemaies.

Toutes les oppositions se font entre les mains de l'acheteur et dans le domicile du fonds dans un délai de 20 jours à compter de sa parution au JORT. Cette annonce a été publiée aux journaux «Echourouk» et Le Quotidien du 19 octobre 2022.

2022S01227FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un contrat de vente enregistré à la recette des finances cité Erriadh Sousse le 10/10/2022 sous le n°22202212 rédigé par l'avocat en cassation maître Jaber Abdelkarim Publié au journal Echourouk du 16/10/2022, Madame Nour Elhouda Eddawahi CIN n°05541469 délivrée le 31/5/2021 a vendu à Madame Rawia Belhaj Salah CIN n° : 08861543 délivrée le 11/6/2013 la totalité du fonds de commerce avec ses éléments moraux qu'il s'agit de l'activité de commerce des vêtements prêt à porter exercé dans le local sis à la rue Mohamed Abdou cité Erriadh Sousse. Les oppositions sont reçues entre les mains de l'avocat maître Jaber Abdelkarim au siège de son bureau sis à l'Avenue Ettawfik Immeuble Douk cité Erriadh Sousse dans un délai de vingt jours à partir de l'émission de cette annonce au JORT.

2022S01229FCCC2

Donation de fonds de commerce

Par acte authentique daté du 7 octobre 2022 édité par le professeur Mme Raoudha Chalbi et professeur Mme Fatima Al-Naguati, Mr Moncef Mdimegh a fait donation à la Sté Hattab de Commerce Téboulba tout le fonds de commerce «Création Mode» exploité pour la vente des chaussures et le prêt à porter situé à Av. Mahbouba Soussia 5080 Téboulba et tout le fonds de commerce.

«Espace Elégance» exploité pour le prêt à porter situé à Av. Mahbouba Soussia 5080 Téboulba.

Et toute opposition se fait auprès du donneur susmentionné dans les délais exacts suivant le code du commerce.

Publier au Quotidien le 21/10/2022 sous le n°11364.

2022S01233FCCC2

Donation de fonds de commerce

Par acte authentique daté du 23 septembre 2022 édité par le professeur Mme Raoudha Chalbi et professeur Mme Fatima Al-Naguati, Sté L'espoir de Distribution a fait donation à Sté Hleiba Distribution tout le fonds de commerce exploité pour la vente des volailles et dérivés situé à Av. Habib Bourguiba 5080 Téboulba et à Rue Palestine 4081 Zawiet Sousse.

Et toute opposition se fait auprès du donneur susmentionné dans les délais exacts suivant le code du commerce.

Publier au Quotidien le 21/10/2022 sous le n°11364.

2022S01234FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 4/10/2022 et enregistré à la recette des finances Sfax le 6/10/2022 reçu

n°82204163 enregistrement n°M119506 monsieur Chadi Derbel demeurant à avenue Elbia Elain n°100 Sfax a vendu à monsieur Amin Majdoub demeurant à Kaid Mhamed Avenue 64 n°84 Sfax et Madame Rahma Chabéne demeurant à route Elmahdia Km 4 Zankit Kahnich Sfax la totalité du fonds de commerce exploité au local sis à l'avenue Elbadr comme Café avec tous ses éléments immeuble sallami Sfax destiné matériaux et moraux. Les oppositions doivent être adressées dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT entre les mains de l'avocat Abdelkafi Hajer 13 Avenue Farhat Hached Sfax.

Une annonce de cette vente a été publiée au quotitien Essabah le 14/10/2022.

2022X01292FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Abou Kacem Chebbi Sfax le 3/10/2022 quittance n°M118541 enregistrement n°22204117, Awatef Belgith titulaire de la CIN n°01297469 délivrée le 24/02/2018 demeurant à la Rue Mongi Slim Souk Attarin n°4 la Médina Sfax a vendu la totalité de son fonds de commerce désigné pour la vente des verres des boissons appelé «JWEJEM» avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à l'Avenue Habib Bourguiba près du croisement de ce dernier avec l'avenue Mohamed Hédi Khfacha face à la direction de recette des finances Sfax, à Lasaad Hmedi titulaire de la CIN n°05270194 délivrée le 22/06/2022 demeurant à l'immeuble KOGITEX Avenue 18 Janvier Sfax. Les créanciers doivent faire opposition entre les mains de Monsieur Ibrahim Hachicha titulaire de la CIN n°11003161 au même siège du fonds.

Le présent avis a paru dans le quotidien Echourouk du 12/10/2022.

2022X01297FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, signé le 13/10/2022 et enregistré à la recette des finances route de Tunis Sfax le 14/10/2022 sous le n° de Quittance M095884 et n° d'enregistrement 22203140.

Abdelmoomen Kammoun demeurant à route Alaiin km 1 impasse chaker Sfax, n° de la C.I.N 11094336, a vendu à Mohsen Khlif demeurant à route de Tunis km 2.5 impasse taktak, Sfax, n° de la C.I.N 00148299 la totalité d'un fonds de commerce, sis à la route de Tunis km 4 bouassida Sfax, destiné comme café dénommé vikings cette annonce est publiée dans le journal quotidien Achourouk le 20/10/2022.

Les oppositions faites à l'adresse où se trouve le fonds vendu dans un délai de 20 jours à partir de cette annonce.

2022X01299FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat enregistré à la recette des finances Bardo le 12/10/2022 quittance n°86314 enregistrement n°22203894 Mme Mounira Othmani titulaire de la CIN n°04759041 a vendu un fonds de commerce d'un jardin d'enfants sous le nom "JARDIN D'ENFANT MINI MONDE" sis au 24 rue kilissiyine Bardo à Mme. Saiida Ben el Babba titulaire de la CIN 06315238.

Toutes oppositions doivent être déposées auprès du notaire du contrat, Mr. Mehrez Al-Hanafi, l'avocat dont le bureau sis au 64 rue Syrie, Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été publié au journal le quotidien du 19 octobre 2022.

2022402589FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Mégrine le 6/9/2022 sous le n° 22203890 Quittance n°M067708 Mme Sonia Sfaxi demeurant à Mégrine a vendu à Mme Basma Yaakoubi, demeurant à Cité Khadhra Tunis la totalité du fonds de commerce sis au 17 avenue Farhat Hached Sidi Rezig Mégrine.

Toutes les oppositions devront parvenir à l'adresse de rédacteur du contrat sise au n°5 rue de Royaume d'Arabie Saoudite Tunis (2ème étage B4) et ce dans un délai n'excédant pas 20 jours à partir de la publication au Journal Officiel Tunisien.

Cet avis a été publié aux quotidiens Echourouk et Le Quotidien du 29/9/2022.

2022402594FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte en date du 16/9/2022 enregistré le 19/9/2022 à la recette des finances de Jedeida n°22200797 (reçu n°M028618), Mr Oussama Tizaoui a cédé à Mr Romdhan Lamloumi la totalité du fonds de commerce du local sis au n° 05 Rue Algerie Cité Najet Jedeida exploité au commerce de FRUITS SECS, les oppositions sont reçues dans les délais légaux au local du fonds de commerce sis à n°05 Rue Algérie Cité Najet Jedeida, dans un délai de vingt jours à partir de la date de publication de cet extrait au jort.

Cette annonce a été publiée dans deux journaux : Essabah et Le Temps le 14/10/2022.

2022402600FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP du 24/07/2020, enregistré à la recette des finances Av de France Nabeul le 01/9/2020 sous le n°20302472, quittance N°M047634, Mr. Fehri SAHROUI, titulaire de la CIN n°05088496, IU : 1006653S, résident à rue 13 août 1959 Nabeul a loué la totalité de fonds de commerce sis à Rue saida Nabeul à usage fast-food à Mr Seif Eddine Boulaabi, titulaire de la CIN n°13621735, résident à el Kef.

La durée de location est de 3 ans renouvelable commençant le 4/8/2020. Ceci a été publié aux journaux Le Quotidien et Al Chourouk du 21/9/2022.

2022T01134FCCC3

Location d'un fonds de commerce

«Gérance Libre»

Suivant acte SSP en date du 27/9/2022, enregistré à la recette des finances Rue Victor Hugo à Sousse le 18/10/2022 sous n°22303597 Quittance n°M070277. Mr Mohamed Ben Mahmoud Grissa, titulaire de la CIN n°04165730, a loué à Mr Jawhar Ben Jalel Ben Salah Baccouche Chatti, la titulaire de la CIN n° 09307853, totalité du Fonds de Commerce du local destiné Magasin vente des produits alimentaires dénommé «MINI MARKET» (MF : 0341149S), sise à l'Imm. Grissa Avenue Taieb Mhiri Sousse, avec leurs éléments corporels et incorporels. Pour une durée de 1 an renouvelable à partir du 01/10/2022 au 30/9/2023. Les oppositions se font entre les mains du locataire au local concerné, dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk et le Quotidien» du 21 octobre 2022.

2022S01230FCCC3

Location fonds de commerce

(Gérance Libre)

Suivant acte sous seing privé signé le 13/10/2022 et enregistré à la recette des finances de Montplaisir Tunis sous le n°22305844 en date du 14/10/2022 suivant quittance n°M104109, Mr Romdhane Sedki titulaire de C.I.N n°07466613 a loué tout le fonds de commerce lui revenant sis au 20 rue Med Salah Ben Mrad Tunis et exploité pour réparation et ventes pneumatiques à la Sté ROMDHANE PNEUS (Suarl en cours de constitution) représentée par son gérant légal Mr Haj Ali Atef titulaire de la C.I.N n°08726683 pour une durée d'un an renouvelable à partir du 10/10/2022. Toute opposition sera acceptée au même siège dans un délai de 21 jours.

Cet avis a été publié au journal le «Quotidien» du 19/10/2022.

2022402583FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat enregistré à la recette des finances Nabeul selon le reçu n°M014168 sous le n° 203000662.

La société DE PROMOTION IMMOBILIERE 'EL MANAL' représentée par son gérant Mr Mohamed ABED MAOULA Identifiant unique 0039735Q ayant son siège social à Al Waha Zarka Nabeul a loué à Mr Neji Hajji n° de la carte d'identité nationale 06264870 le local sis à Al Waha Zarka n°1 Nabeul exploité en tant que Café 1ère catégorie et ce pendant deux années renouvelables débutant du 05 Avril 2020.

Les oppositions sont faites dans un délai de 20 jours à compter de la date de la publication de cet avis au JORT à l'adresse susmentionnée.

2022402598FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution Syndic des copropriétaires KARAWEN III

Selon PV de l'assemblée en date du 27/3/2022 et déposé à la municipalité de Tunis en date le 23/6/2022, il a été décidé la constitution du bureau du syndic des copropriétaires de la résidence KARAWEN III sise au 79 Avenue Taher Ben Ammar, Menzah 9, composé de :

Mme Salma Hichri : Présidente

Mr Mohamed Baccar : Trésorier

Mr Chokri Lajnef : Membre du syndic.

Enregistré à la recette des finances à Manzah 9 le 29 juin 2022, quittance n°67802, enregistrement n°22802312.

2022R02505APSF1

Homologation de résolutions

Changement de président de syndic

RESIDENCE MEGARA (DAR HASSINE)

MF : 1507663 G

Selon un acte sous seing privé d'une assemblée générale des copropriétaires de la résidence MEGARA - Dar Hassine - La Marsa, en date du 9/8/2022 et enregistré à la recette des finances de La Marsa en date du 20/9/2022 sous le n°22705793, il a été décidé l'acceptation de la démission de Mr Hatem Ben Jemia de la présidence du syndic de la dite résidence et de nommer Mr Mohsen Ben Sassi en son lieu et place et ce à partir du 9/8/2022.

2022R02484APSF2

Association club de Tunisie des automobiles

Election du bureau d'une association

Et changement du siège

Suite au PV de l'assemblée générale électorale du 21/3/2021 et suite à l'autorisation du commissariat régional de la jeunesse et sport de Tunis sous le n°3842 du 18/10/2022 a été élu les membres comme suit :

Le président : Walid Bouaita

Vice président : Mohamed Amine Karray

Secrétaire : Mohamed Tahar Nouisser

Trésorier : Mohamed Mustapha Djallouli

Le nouveau siège de l'association est 23 rue Sakiet Sidi Youssef cité el Khalil Marsa.

2022R02529APSF2

Renouvellement du syndic de copropriété

Selon PV de l'assemblée générale du syndic du complexe résidentiel et commercial «EL AMEN» - MF/RNE : 1692309Z - cité AFH - HERGLA, en date du 21/08/2022, enregistré à la recette des finances de Sidi Bou Ali le 28/9/2022 sous le n°22700991-quittance n° M023233. Il a été décidé la nomination d'un nouveau bureau à la majorité des Présents : MEZOUGHI Mahmoud / Président : BECHLAOUI Brahim / trésorier - FOURATI Hamed / secrétaire Général. Membres : BOUALLEGUE Belgacem, JAMOUSSI Lassaad, BENALI Fredj.

2022S01228APSF2

Dissolution d'une association

Association Nawress pour les sports individuels et l'expression physique

Suivant procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 6 août 2022 au siège de la Maison de la Culture à Bousalem enregistré le 30 août 2022 quittance n°M036158 enregistrement n°22701181, il a été décidé de dissoudre volontairement l'Association Nawras pour les sports individuels et l'expression physique 1 copie du PV a été déposée au bureau d'ordre sous le n°5474.

2022402595APSF2

Convocation

2ème Convocation

Le Syndic de Copropriété de la Résidence Montazah La Marsa Ain Zaghouan Le Kram élu par l'AGO du 5/9/2022 (PV enregistré à la recette du Kram le 1/11/2021 quittance 87702 Enregistrement 21706644), convoque les copropriétaires à la deuxième AGO pour le dimanche 6 novembre 2022 à dix heures à la Résidence pour délibérer de l'ordre du jour suivant :

Adoption des PV moral et financier.

Election du Syndic.

Révision des cotisations.

Questions diverses.

L'AG se tiendra régulière après une demie heure de sa tenue quelque soit le nombre des présents.

2022402596APSF3

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques
Suite à une remise de 40%

Etude de Maître Fatnassi Mourad

Avocat à Tunis 14 Rue d'Angleterre

Poursuivant :

Mohamed Amine Turkani demeurant 30 Rue beb el Falla - Tunis.

Partie saisie :

Faouzi Hermi demeurant 7 Rue 4693 Ehzahrouni qui a choisi son lieux de contacte au bureau de son avocat maître Ayfa Soudani n°20 Rue Hédi Chaker Tunis.

L'avocat poursuivant : Maître Fatnassi Mourad avocat à Tunis 14 rue d'Angleterre.

Désignation de l'immeuble saisi :

Le bien objet de la vente est situé à Bohamed Kcharmia Sidi Fradej délégation Elmhamdia gouvernorat Ben Arous objet de titre foncier n°57818 Tunis constituant 411/15425 iemes indivis dudit titre ayant une superficie de 411 mètres carrés sur laquelle est bâti un domicile à usage d'habitation équipé d'électricité et d'eau courante.

La superficie totale du titre foncier est de 15425 m².

Mise à prix :

Suite à une remise de 40% de prix d'ouverture qui sera de 46.200.000 dinars sans ajouter les frais de l'adjudication.

Tribunal et Date de la vente :

Chambre des Criées par le Tribunal de première instance de Ben Arous le 10/11/2022 à 9 heures du matin.

Visite de l'Immeuble : Chaque jour.

Observation :

Ne peuvent enchérir que ceux ayant au préalable consigné le tiers de la mise à prix.

- Les étrangers ne peuvent prendre part aux enchères sans l'obtention préalable d'une autorisation de la Monsieur le gouverneur.

La consultation du cahier des charges se fait auprès du greffe du tribunal de première instance de Ben Arous ainsi qu'à l'étude de l'avocat.

2022R02519VEPA1

Vente d'un fonds de commerce aux enchères publiques

Cabinet Maître Bouslama Lamjed

Av. Tripolitaine Houmet Trabelssia Monastir

Le Maître Bouslama Lamjed Huissier Notaire à Monastir déclare que suite au jugement civil n°55547 adopté au 16/6/2021 par le tribunal de la cour d'appel de Monastir pour Monsieur Jbali Jamil Titulaire de C.I.N n°04086707 et Mme Fadhila Guara

Titulaire de la C.I.N n°04165865 comme demandeur et Monsieur Ammar Zouhaier Titulaire de C.I.N n°04132473 comme défendeur la vente de la totalité du fonds de commerce qui se compose d'une boutique pour vente produits textiles avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité à l'Avenue Habib Bourguiba n°15 complexe commercial Ksar hellal d'une somme primaire de cents milles dinars (100.000, 000 dinars) indiqué comme suit : (101551.824 dinars) pour les éléments incorporels et (4.224,000 dinars) pour les éléments corporels.

La vente aura lieu le dix novembre deux milles vingt deux (10/11/2022) à dix heures du matin sur le lieu du Fonds de commerce au complexe commercial Avenue Habib Bourguiba n°15 Ksar hellal et celui qui veut participer à l'acte de vente doit déposer 10.000,000 dinars chez l'huissier chargé de la vente et les termes et conditions peuvent être trouvés chez l'Huissier dans les heures Administratives.

2022S01231VEPA1

Vente aux enchères publiques

Sur saisie immobilière

Partie poursuivante : la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis à rue Hédi Nouira Tunis.

- Partie saisie : Faouzi Ben Sahraoui Majdoub, demeurante à Rue Mongi Bali Akouda, CIN n°02975045.

- Avocat poursuivant : Maître Adel Mabrouk, route touristique, Hammam Sousse.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité des parts indivises (129/159) du titre foncier n°97719 Sousse d'une superficie de 159 m², dénommé «OUMAYMA » sis à Akouda.

- Mise à prix : La mise à prix est fixée à la somme de 61 920D000 prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

- Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le lundi 28/11/2022 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sousse 2.

- Conditions de visite de l'immeuble :

- Chaque jour de 9 H à 17 H.

2022S01232VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Mohamed Lahmaier

Avocat près la cour de cassation

106 Bis Rue de Palestine 1002 Tunis

Matricule Fiscal : 182910 Q/A/P/000

Tél : 71.801.300

Fax : 71.783.701

Poursuivant : La Banque de Tunisie (S.A) représentée par son Directeur Général, ayant son siège social 2, rue de Turquie 1000 Tunis, identifiant unique 0000120H.

Partie saisie : Les héritiers Nabil Farhat, en sa qualité de caution hypothécaire de la Sté. SOFAT : 1) sa mère Zohra Farhat (C.I.N n°03117104) - 2) son épouse Jaouida Guoubaa (C.I.N n°00283486) ses fils majeurs, 3) Donya 4) Mohamed Moez (C.I.N n°13271790), 5) sa fille mineur Ghada dûment représentée par sa mère Jaouida Goubaa tutrice légale, demeurant tous rue Omar Ibn El Khattab Zrig Gabès, aussi à Gabès Avenue de la libération Nahal Chenini.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Lahmaier avocat près la cour de cassation 106 bis rue de Palestine 1002 Tunis.

Description du bien à vendre : Immeuble, objet du T.F 22297 Gabès dénommé El Ikhtiar d'une superficie de 21571 m² consistant en un terrain agricole sis à la zone Limaoua délégation Gabès Sud gouvernorat de Gabès dont une partie est (2 Ha environ) plantée d'arbres fruitiers (44 oliviers - Agrumes - Grenades) irrigué goutte à goutte ...) ainsi qu'une habitation de 49 m², loge gardien de 20 m², salle d'eau extérieure de 3 m² ; le tout clôturé d'un siège d'une hauteur de 2,5 m et 60 m de longueur. Le dit terrain est alimenté en eau potable et en électricité.

Mise à prix : (213.505,000 D.T) outre les frais de poursuite.

Date et lieu de la vente : 28 Novembre 2022 devant la chambre des criées du tribunal de première Instance de Gabès à partir de 9H du matin.

La visite des lieux : Toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Observation : Toute personne voulant participer aux enchères et par la voie d'un avocat doit consigner au moins le tiers de la mise à prix ou bien présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable; les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2022402601VEPA1

Avis aux créanciers

Avis aux créanciers

Par ordonnance du juge chargé de la distribution auprès du tribunal de 1ère instance de Grombalia le 11/10/2022 pour l'affaire n°104 représentée par maître Wahiba Mankai avocate à la cour de cassation pour le compte de Romdhan Derwich et Faouzi Bouabdellah suite au dépôt de la somme de 360.000.000 déposée à la trésorerie régionale de Nabeul certificat de dépôt n°14/2022 du 6/9/2022.

Tout créancier qui entend participer à la distribution du prix doit présenter dans un délai de 30 jours à partir de la publication de cet avis au JORT une demande de collocation et tous les documents justifiant sa créance par l'intermédiaire de l'office d'un avocat auprès du greffe du Tribunal à défaut de forclusion.

Cet avis est rédigé en application des articles 466 et 468 du CPCC.

2022T01140VEPA2

Déclenchement du règlement judiciaire et ouverture de la période d'observation

Abderrahmen BEN GHOZLEN (BEN GHOZLEN Medical)

Avenue Moussa Cité Jardin Sfax

Identifiant fiscal : 0335532H

En vertu de la décision du président du tribunal de première instance de Sfax en date du 10 octobre 2022 sous le n°317, il a été décidé le déclenchement du règlement judiciaire et l'ouverture de la période d'observation et de transmettre le dossier au juge-commissaire et de désigner Mr Bilel Hachicha comme administrateur judiciaire qui est chargé d'examiner le plan de redressement proposé par le débiteur et de le modifier le cas échéant.

Les créanciers sont invités à produire leurs titres de créance dans les délais impartis à l'adresse de l'administrateur judiciaire, avenue Hédi Nouira immeuble la couronne 8ème étage escalier B bureau n°1 Sfax.

2022X01298VEPA2

Nomination de liquidateur

Suivant la demande n°03 émanant du tribunal de première instance de Ben Arous en date du 11/10/2022, il a été décidé la nomination de Madame Sahar Yousfi domiciliée à 11, Rue Belhessen Jrad, Ariana Tél : 56 746 457, en qualité de liquidateur des biens communs entre Mahbouba Rebeh et Hela Hammami et les enfants mineurs Fares Fkih et Mehdi Fekih et Sirine Fkih et la nomination de Monsieur Ferchichi Tarek juge commissaire.

Les créanciers doivent produire leurs titres de créances au cabinet du liquidateur dans les quinze jours qui suivent la parution de cette annonce au JORT.

2022402602VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Commerciale et Industrielle des Produits en Plastiques

"SCIPP"

Société anonyme

Au capital de 10.600.000 Dinars

Siège social : Z.I de Ksar Said - 2086 Douar Hicher

IU : 00 1767Y

CNSS : 53880/45

Messieurs les actionnaires de la Société Commerciale et Industrielle des Produits en Plastiques "SCIPP", sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 7 novembre 2022 à 9h au siège social de la société, sis à la Zone Industrielle de Ksar Said 2086 Douar Hicher, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du mode convocation de l'assemblée

2. Approbation de l'emprunt contracté par le Président Directeur Général.

3. Pouvoirs pour formalités.

2022T01139SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Du jeudi 17 novembre 2022

MINISTERE DE COMMERCE

ET DU DEVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS SOCIETE ELLOUHOUM

S.A au capital de 3.000.000 dinars

Siège social : Avenue du 3 Août 1903 - El Ouardia - Tunis

Le conseil d'administration de la société Ellouhoum invite tous les actionnaires de la société à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire fixée pour le jeudi 17 novembre 2022 à 9h au siège de la société sis à l'avenue du 3 Août 1903 - El Ouardia - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Approbation de la date de tenue de l'Assemblée générale ordinaire relative à l'exercice 2021

2/ Lecture et discussion du rapport d'activité relatif à l'exercice 2021

3/ Examen et discussion des états financiers relatifs à l'exercice 2021

4/ Lecture et discussion du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes afférent à l'exercice 2021

5/ Approbation du rapport d'activité et des états financiers se rapportant à l'exercice 2021

6/ Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2021

7/ Affectation du résultat de l'exercice 2021

8/ Fixation des jetons de présence pour l'année 2021

9/ Approbation de désignation des deux membres du conseil d'administration de la société Ellouhoum

10/ Nomination du commissaire aux comptes pour les années 2022-2023-2024.

2022R02506SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Du jeudi 17 novembre 2022

MINISTERE DE COMMERCE

ET DU DEVELOPPEMENT DES EXPORTATIONS SOCIETE ELLOUHOUM

S.A au capital de 3.000.000 dinars

Siège social : Avenue du 3 Août 1903 - El Ouardia - Tunis

Le conseil d'administration de la société Ellouhoum invite tous les actionnaires de la société à assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire fixée pour le jeudi 17 novembre 2022 à 12h au siège de la société sis à l'avenue du 3 Août 1903 - El Ouardia - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Approbation de la continuité de l'activité de la société Ellouhoum conformément à l'article 388 du code des sociétés commerciales.

2022R02507SANB3

Convocation de la société NUTRICHEM INTERNATIONAL

Société anonyme

Au capital de 4.890.000 dinars

Siège social : Rue Abderrahmane El Bahri, Boumhel, Ben Arous, Tunisie

Identifiant unique : 1598572/H

Messieurs les actionnaires de la société NUTRICHEM INTERNATIONAL sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 14 novembre 2022 à 14H à la zone industrielle saint Gobain - Mégrine, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification des modes et des délais de convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

2- Augmentation de capital en numéraire avec suppression du droit préférentiel de souscription

3- Modification de l'article 6 des statuts

4- Délégation de pouvoir pour constater la libération d'actions

5- Délégation de pouvoir pour l'accomplissement des formalités d'enregistrement, de dépôt et de publicité.

2022R02518SANB3

Convocation à l'assemblée générale annuelle

Centre de formation de l'Union des petites et moyennes

Industries de Tunisie «UPMI formation»

Société anonyme

Au capital de 37.500 dinars

Siège social : Avenue Majida Boulila Immeuble Zaphir Etage 4 bureau 4 - Sfax

Immatriculée au RC de Sfax sous le numéro : B08141842013

Identifiant Unique : 1307981F/A/M/000

Les actionnaires de la société Centre de formation de l'Union des Petites et Moyennes Industries de Tunisie «UPMI formation» sont convoqués en assemblée générale annuelle, au siège social le vendredi 11 novembre 2022 à partir de 15:00 à Avenue Majida Boulila Immeuble Zaphir Etage 4 bureau 47 - Sfax à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation de la date de la tenue de l'assemblée,

2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes,

3) Approbation du rapport établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2021,

4) Approbation des états financiers de la société de l'exercice 2021,

5) Affectation des résultats de l'exercice 2021,

6) Approbation des conventions réglementées régies par l'article 200 (nouveau) et l'article 475 du Code des Société Commerciales,

7) Quitus aux membres du conseil d'administration, au Président du conseil d'administration et au Directeur Général,

8) Election des membres du conseil d'administration,

9) Désignation du commissaire aux comptes,

10) Questions diverses,

11) Pouvoirs pour formalités.

Le conseil met à la disposition des actionnaires au siège social de la société le texte du projet des résolutions proposées à l'assemblée, le rapport du conseil d'administration, les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2021, les rapports du commissaire aux comptes ainsi que la liste des actionnaires.

2022X01302SANB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Avis au public

Le public est informé que la société «Ola Energy Tunisie» a déposé une demande auprès du gouvernorat de Sfax le 22/06/2022 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de 2ème catégorie qui consiste à une station de services située au bord de l'autoroute A1 Sfax - Gabès Km 252 Ouest délégation Agareb gouvernorat de Sfax conformément aux plans annexés à la demande.

Toute réclamation contre l'ouverture de cet établissement doit être adressée à monsieur le Gouverneur de Sfax ou à monsieur le délégué Agareb dans un délai d'un mois à dater du jour d'affichage de cet avis.

Les plans annexés à la demande seront communiqués au public au siège du gouvernorat de Sfax, à la délégation Agreb, ou à la municipalité Agareb.

Le public est informé que la société «Ola Energy Tunisie» a déposé une demande auprès du gouvernorat de Sfax le 22/6/2022 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de 2ème catégorie qui consiste à une station de services située au bord de l'autoroute A1 Sfax - Gabès KM 252 EST délégation Agareb gouvernorat de Sfax conformément aux plans annexés à la demande.

Toute réclamation contre l'ouverture de cet établissement doit être adressée à monsieur le Gouverneur de Sfax ou à monsieur le délégué Agareb dans un délai d'un mois à dater du jour d'affichage de cet avis.

Les plans annexés à la demande seront communiqués au public au siège du gouvernorat de Sfax, à la délégation Agareb, ou à la municipalité Agareb.

Le public est informé que la société «Bio Gaz» a déposé une demande auprès du gouvernorat de Sfax Le 20/6/2022 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de 2ème catégorie qui consiste à une construction d'un dépôt de bouteilles de Gaz Gpl situé Zone Industrielle Route Mahdia, Km8 délégation Sakiet Eddair gouvernorat de Sfax conformément aux plans annexés à la demande.

Toute réclamation contre l'ouverture de cet établissement doit être adressée à monsieur le Gouverneur de Sfax ou à monsieur le délégué Sakiet Eddair dans un délai d'un mois à dater du jour d'affichage de cet avis

Les plans annexés à la demande seront communiqués au public au siège du gouvernorat de Sfax, à la délégation Sakiet Eddair, ou à la municipalité Sakiet Eddair.

DIVERS

Avis au public

Perte du titre de propriété

Mme Zakia Bent Ahmed Ben Chiboub CIN n°02241160 datée du 3/11/2017, a perdu le titre de propriété de son père feu Ahmed Ben Chiboub n°12/17148, pour le titre foncier n°19539 Béja.

Suivant déclaration sur l'honneur de l'administration de la municipalité de Béja le 12/10/2022.

2022T01132DIVD2

Avis

Ridha Siela annonce qu'il possède une maison sise à route Gremda km 2 Sfax son titre de propriété a disparu il veut avoir un extrait de l'acte original tout contestant devra s'adresser au Notaire Med Maymoun Karray dans un délai de 30 jours après ce délai aucune opposition ne sera prise en considération.

2022X01284DIVD2

Avis

Madame Mallouli Soad annonce que son titre de propriété d'une parcelle de terrain ayant comme surface 502m² situé à la route de Lafrane km 7 Sfax a disparu et elle veut extraire un autre titre original qui remplace le premier perdu. Toute contestation doit être adressée au bureau du notaire Ben Amira Sleh situé 63 rue des notaires Sfax dans un délai de 30 jours à partir de l'apposition. Toute opposition après ce délai sera rejetée.

2022X01295DIVD2

Avis

M. Ali Ben Ibrahim Reguii annonce qu'il possède la totalité de 10 oliviers et 28 oliviers et 25 oliviers et 6 oliviers 20 oliviers terrain nu et 6 oliviers situés tous à Bouladhyeb Agareb Sfax effectué par le partage qui a été fait le 28 mars 2019 à l'attestation de deux notaires Wided Bedbabis et Manel Fetoui enregistrée à Agareb 30 Avril 2019 n°M013201. Cet acte est perdu il désire se faire délivrer une autre copie originale tout contestant devra s'adresser au cabinet de notaire maître Bedbabis Wided situé dans la rue de Med Ben Jouida Agareb Sfax dans un délai ne dépasse pas 70 jours.

2022X01296DIVD2

Déclaration de Perte d'un titre de propriété

Mr. Mohamed Ben Mohiddine Ben Taher Chaanbi titulaire de la C.I.N n°08703357 délivrée le 15 Janvier 2002; déclare avoir perdu son titre de propriété numéro 4511 objet du titre foncier numéro 165523 Tunis.

2022402590DIVD2

Vente des Biens Immobiliers au plus offrant

Le liquidateur Judiciaire se propose de vendre au plus offrant par cahier des charges des biens immobiliers non enregistrés situés au numéro 95 rue 4164 Elmellassine

1. La première propriété : 03 appartements et hammame

2. La seconde propriété : bien immobilier en ruine

- Pour obtenir le cahier des charges le demandeur doit payer cent dinars (100 dt) non remboursable

Toute personne désirant participer à cet appel d'offre et voulant prendre un rendez-vous de visite pour inspecter le bien immobilier doit prendre contact avec le Liquidateur Judiciaire à son adresse 55 Rue Khareddine Pacha App-A2- Montplaisir- Tunis Tel : 24608091/29377358.

L'envoi du cahier des charges et tous les documents demandés doit être sous pli fermé avec la mention : «NE PAS OUVRIR - Appel d'offre Vente des biens immobiliers»

Les offres doivent être obligatoirement adressées par poste avec accusé de réception au nom de Maître Mokhless Ben Youssef 55 Rue Khareddine Pacha App-A2- Montplaisir- Tunis, au plus tard le 28/10/2022 (le cachet de la poste faisant foi).

2022402591DIVD2

Vente de Terre Agricole au plus offrant

Le liquidateur Judiciaire se propose de vendre au plus offrant par cahier des charges une terre agricole objet de titre foncier n°24334 Manouba situé à Mansoura1 Tbourba «sur la route goudronnée reliant ejdeaida et battane, d'une superficie approximative de 145450 m².

Pour obtenir le cahier des charges le demandeur doit payer deux cents dinars (200dt) non remboursable

Toute personne désirant participer à cet appel d'offre et voulant prendre un rendez-vous de visite pour inspecter le terrain doit prendre contact avec le Liquidateur Judiciaire à son adresse 55 Rue Khareddine Pacha App-A2-Montplaisir - Tunis Tel : 24608091 /29377358.

L'envoi du cahier des charges et tous les documents demandés doit être sous pli fermé avec la mention ; «NE PAS OUVRIR - Appel d'offre Vente terre agricole» Les offres doivent être obligatoirement adressées par poste avec accusé de réception au nom de Maître Mokhless Ben Youssef 55 Rue Khareddine Pacha App-A2Monplaisir-Tunis, au plus tard le 28/10/2022 (le cachet de la poste faisant foi).

2022402592DIVD2

Vente de locaux commerciaux au plus offrant

Le liquidateur Judiciaire se propose de vendre au plus offrant par cahier des charges des parts dans l'indivision objet du titre foncier n°18384 Tunis situé à cité Ezouhour 4 Tunis :

Local 1 : Commerce vente Mlaoui = 23 m²

Local 2 : Commerce vente Pâtisserie = 65 m²

Local 3 : Commerce vente de la viande = 25 m²

Local 4 : Commerce vente «usage tout commerce» = 46 m²

Local 5 : Commerce vente Restaurant Michoui = 20 m²

Local 6 : Commerce vente librairie et tabac = 39 m²

Local 7 : Commerce vente Réparation des vélos = 16 m²

Local 8 : Commerce vente des légumes et fruits = 07 m²

- Pour obtenir le cahier des charges le demandeur doit payer cent dinars (100 dt) non remboursable.

Toute personne désirant participer à cet appel d'offre et voulant prendre un rendez-vous de visite pour inspecter les usines doit prendre contact avec le Liquidateur Judiciaire à son adresse 55 Rue Khareddine Pacha App-A2- Montplaisir - Tunis Tel : 24608091/29377358.

- L'envoi du cahier des charges et tous les documents demandés doit être sous pli fermé avec la mention : «NE PAS OUVRIR - Appel d'offre Vente des boutiques commerciaux»

- Les offres doivent être obligatoirement adressées par poste avec accusé de réception au nom de Maître Mokhless Ben Youssef 55 Rue Khareddine Pacha App-A2Montplaisir - Tunis, au plus tard le 28/10/2022 (le cachet de la poste faisant foi).

2022402593DIVD2